



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 février 2024

**Le Gouvernement dévoile les 64 projets lauréats de l'appel à projets national alimentation durable et confirme le renforcement de son soutien aux projets alimentaires territoriaux (PAT) en 2024, à hauteur de 20 millions d'euros.**

**Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a dévoilé le 29 février, au Salon international de l'Agriculture, les 64 lauréats de l'appel à projets 2023-2024 du Programme national pour l'Alimentation (PNA), en présence de Frédéric Valletoux, ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention et de Sylvain Waserman, président-directeur général de l'ADEME, et de représentants de la Direction générale de la cohésion sociale et de la Direction générale de la santé. A cette occasion, le Gouvernement a confirmé le soutien renforcé du MASA de 20 millions d'euros pour les projets alimentaires territoriaux en 2024.**

Depuis 10 ans, l'État soutient, via des appels à projet, des projets nationaux thématiques et structurants et les acteurs territoriaux (agriculteurs, transformateurs, collectivités...) dans leurs projets collectifs de transition agricole et alimentaire. Près de 460 projets alimentaires territoriaux (PAT) ont ainsi vu le jour sur l'ensemble du territoire, dont au moins un PAT par département.

Les projets lauréats du dernier appel à projets s'inscrivent en cohérence avec la future Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), qui sera dévoilée dans les prochains mois et définira la feuille de route de la politique de l'alimentation à horizon 2030.

Les 64 lauréats se répartissent en deux catégories :

- **22 nouveaux projets alimentaires territoriaux**, portés par des collectivités souhaitant fédérer les acteurs locaux (agriculteurs, transformateurs, distributeurs ou encore gestionnaires de la restauration) afin de promouvoir une alimentation de proximité et de qualité. Les PAT correspondent à une approche innovante regroupant à l'échelle territoriale tous les acteurs de l'alimentation autour d'un diagnostic et d'un plan d'actions adapté aux besoins recensés localement.
- **42 projets d'envergure nationale ou interrégionale**, visant à faire émerger des outils ou démarches innovantes et à accélérer la diffusion d'actions, à une échelle plus importante, qui ont fait leurs preuves au niveau local.

L'appel à projets est soutenu financièrement par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (3,3 millions d'euros), par l'Agence de la transition écologique (1 million d'euros), et par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités (540 000 euros).

Par ailleurs, des financements complémentaires exceptionnels seront mobilisés pour renforcer l'impact des PAT en cours sur les territoires dans le cadre de la planification écologique en 2024. L'objectif sera de favoriser :

- l'accompagnement des PAT existants dans leur phase opérationnelle ;
- le développement des réseaux en appui aux PAT : le réseau national, qui sera structuré en 2024, en lien avec la plateforme numérique « France PAT », et différents réseaux régionaux, à renforcer ou à faire émerger dans les régions qui n'en ont pas.

### **Pour en savoir plus sur le détail des projets lauréats :**

<https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-les-64-laureats-de-lappel-projets-2023-2024>

### **Pour en savoir plus sur les Projets alimentaires territoriaux et leur dynamique :**

<https://agriculture.gouv.fr/plus-de-430-projets-alimentaires-territoriaux-pat-reconnus-par-le-ministere-au-1er-janvier-2024>

## **Contacts presse**

Service de presse d'Agnès Pannier-Runacher  
[secretariat.cann@agriculture.gouv.fr](mailto:secretariat.cann@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté alimentaire  
Hôtel de Villeroi  
75 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv